

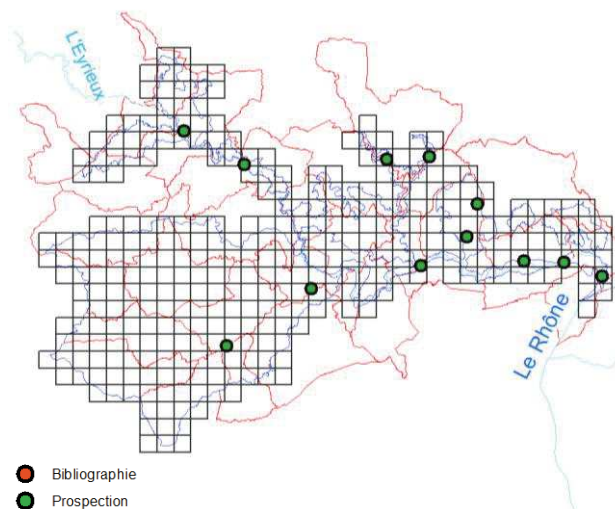
CODE N2000 : 5009	<b>PIPISTRELLE PYGMÉE</b> <i>PIPISTRELLUS PYGMAEUS</i> (LEACH, 1825)		<b>Faible</b>
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Photo: B. Allegrini-Naturalia			
<b>STATUTS DE PROTECTION</b>		<b>STATUTS DE CONSERVATION</b>	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	Non applicable

**DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Petite chauve-souris synanthropique, proche de la Pipistrelle commune de laquelle elle a été distinguée, il y a une dizaine d'années, grâce à ses cris d'écholocation et à l'utilisation de la génétique.

**DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE**

Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Elle a été capturée à Silhac durant la prospection PNRMA, ainsi que dans d'autres communes hors site B6.

**LOCALISATION SUR LE SITE B6**

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<b>Caractères morphologiques</b>	
Petite chauve-souris au museau remarquablement court et clair, au front très bombé et aux oreilles claires, elle présente un pelage très dense, clair sur le dos, typiquement sable ou brun-roux, à peine plus pâle sur la face ventrale.	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Régime alimentaire</b>	Elle consomme des insectes volants, principalement des diptères. Il y a une prépondérance d'insectes liés aux cours d'eau et aux prairies tels que les chironomes et les éphémères.
<b>Activité</b>	L'espèce rejoint les sites de mise bas en mai. La Pipistrelle pygmée exploite des terrains de chasse beaucoup plus éloignés de la maternité que la Pipistrelle commune.
<b>Reproduction</b>	La mise-bas a lieu de la seconde quinzaine de mai à début juin. Les femelles donnent naissance habituellement à des jumeaux. Dès la fin juillet, les colonies se dispersent. L'accouplement se déroule d'août jusqu'à octobre. Les jeunes de l'année participent aux accouplements.
<b>Capacités de régénération et de dispersion</b>	L'espèce est sédentaire avec des déplacements saisonniers de moins de 20 km entre gîtes d'été et gîtes d'hiver. Quelques déplacements à longue distance sont néanmoins suspectés.
<b>Habitats d'espèce</b>	
<b>Habitats de reproduction</b>	Les gîtes sont essentiellement localisés dans le bâti. Un large spectre de gîtes est utilisé (fissures, derrière des revêtements et dans la toiture).
<b>Habitats d'alimentation</b>	L'espèce affectionne tout particulièrement les ripisylves, les zones humides, les milieux aquatiques en général, tout particulièrement des bras morts. Les terres agricoles et les herbages sont évités.
<b>Habitats d'hivernage</b>	La majorité des individus hibernent dans des cavités arboricoles.
<b>EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION</b>	
<b>Europe</b>	En sympatrie avec la Pipistrelle commune en Europe centrale et méridionale (Dietz et al, 2009). Absente d'Afrique du Nord.
<b>France</b>	En France, elle occupe tout le territoire avec des densités plus faibles dans le Nord et l'extrême Sud-ouest.
<b>Région</b>	Elle est très peu connue avec seulement une dizaine de données enregistrées entre 2000 et 2006.
<b>Département</b>	C'est une espèce fréquente du département, elle est néanmoins nettement moins abondante que la Pipistrelle commune et de Kuhl. Dans le cadre des prospections de l'étude du le PNRMA l'espèce a été contactée sur plusieurs communes dont Silhac pour le site B6. Elle est aussi présente dans l'ENS de la Boissine.
<b>DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE</b>	
La Pipistrelle pygmée a été contactée à différentes reprises par détection acoustique sur différentes communes comme par exemple Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Etienne-de-Serre, Beauvène, Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Julien-le-Roux, Saint-Sauveur de Montagut. Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6.	

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée.	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	B : Valeur bonne	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE
<b>FACTEURS NATURELS</b>	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés.	Milieus homogènes. Fermeture des milieux ouverts.
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	Agriculture extensive et système de haies. Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche).	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables). Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves.

PRECONISATIONS DE GESTION	
<b>HABITAT D'ESPÈCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ;</li> <li>- Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ;</li> <li>- Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).</li> </ul>
<b>ESPÈCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ;</li> <li>- Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris) ;</li> <li>- Préserver les gîtes de reproduction et d'hivernage en bâti et milieu souterrain ;</li> <li>- Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hibernation, étude de la mortalité provoquée par les parcs éoliens,...).</li> </ul>

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données